



RUE DU PONT 23
CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS

A retourner à :

Caisse de pensions de la fonction
publique du Canton de Neuchâtel
Rue du Pont 23
2300 La Chaux-de-Fonds
SUISSE

Plan Epargne+

Le plan Epargne+ permet de cotiser 1% d'épargne supplémentaire. L'affiliation à ce plan est possible :

- pour les nouveaux affiliés : dans les 3 mois suivant l'affiliation
- pour tous les assurés : au 1^{er} janvier avec une demande avant le 31 octobre

Les assurés peuvent par la suite changer leur couverture (affiliation ou renonciation au plan Epargne+) chaque année avec effet 1^{er} janvier, moyennant une demande avant le 31 octobre, en remplissant le formulaire directement sur le site Internet ou en nous renvoyant celui-ci par courrier.

Données personnelles

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° AVS :
Email : Tél. :
Rue et n° :
NPA et lieu : Pays :

Choix concernant le plan Epargne+

- Je suis affilié-e depuis moins de 3 mois et souhaite cotiser 1% d'épargne supplémentaire en adhérant au plan Epargne+ dès le mois suivant ma demande (*uniquement pour les nouveaux affiliés*)
- Je souhaite adhérer au plan Epargne+ et cotiser 1% d'épargne supplémentaire dès le 1^{er} janvier prochain
- Je ne souhaite plus cotiser 1% d'épargne supplémentaire et renonce au plan Epargne+ dès le 1^{er} janvier prochain

Lieu et date

Signature de l'assuré-e

.....

Ce formulaire est à nous retourner **avant le 31 octobre** pour un changement au 1^{er} janvier ou dans les 3 mois suivant l'affiliation.